

Madame, Monsieur,

Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale 2022 du club Angers Gymnastique, qui se déroulera le

Mardi 22 novembre 2022 à 19h00

SALLES Jean BOUIN – CAFETERIA (2ème étage)

Bâtiment entre la piscine et le stade Raymond Kopa

Rue du Colombier, 49000 Angers

Ordre du jour :

- **18h30 : Accueil des participants**
- **19h00 : Assemblée Générale Ordinaire**
 - Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - Approbation du Procès verbal de l'AG du 14 décembre 2021
 - Rapport moral et rapport technique
 - Rapport financier
 - Rapport du vérificateur aux comptes
 - Budget prévisionnel 2023
 - Projets 2023
 - Vote des résolutions
 - Election du Conseil d'administration
 - Prise de parole des personnalités
 - Echanges entre les participants

Nous terminerons notre assemblée autour du verre de l'amitié.

Comptant sur votre participation à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus sportifs.

Michel MENAGER

Président Angers Gymnastique

